



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A WASHINGTON

TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE (enfant de plus de 3 ans né dans les liens du mariage)

Enregistrement d'une naissance intervenue aux Etats-Unis dans notre [zone de compétence](#) sur les registres de l'état civil consulaire français

Vous pouvez effectuer votre demande soit :

- par courrier à l'adresse suivante :

Consulat général de France à Washington
Etat civil
4101 Reservoir Road NW
Washington DC 20007-2185

- en personne sur [rendez-vous](#) pris par mèl : etat-civil.washington-fsft@diplomatie.gouv.fr

Documents à fournir

le formulaire de demande de transcription d'acte de naissance ci-joint **complété, daté et signé par** le(s) parent(s) français

l'original apostillé de l'acte de naissance américain (**sealed and certified long form copy of Certificate of birth/registration of birth**) indiquant :

- les nom et prénoms complets de l'enfant
- la date et la ville de naissance de l'enfant
- les prénoms et noms des parents
- le sceau en relief ainsi que les références de l'enregistrement à l'état civil américain

Cet acte à demander au bureau des vital records de l'Etat de naissance (<https://www.vitalchek.com/vital-records>) ne sera pas restitué.

Les actes ne mentionnant pas le lieu précis de naissance (ville) ne seront pas acceptés.

Cet acte ne sera pas restitué.

Plus d'informations sur l'apostille ici :

<https://travel.state.gov/content/travel/en/legal/travel-legal-considerations/international-judicial-assistance/verifications-and-apostilles/apostille-requirements.html>

Ministère des Affaires étrangères

Les informations figurant sur le document sont enregistrées sur un fichier informatisé. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 donne aux intéressés le droit d'accès et de rectification pour les données les concernant sous réserve des lois et règlements en vigueur en matière d'état civil.

la preuve de la nationalité française du(des) parent(s) français

- photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité française ou du passeport biométrique en cours de validité
- ou copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois s'il y est fait mention de la nationalité française à demander auprès de la mairie du lieu de naissance en France ou auprès du Service Central d'Etat Civil pour une naissance à l'étranger
- ou copie du Certificat de Nationalité Française
- ou copie du décret ou déclaration de nationalité française en cas d'acquisition de la nationalité française

le justificatif d'identité en cours de validité du (des) parent(s) français :

- photocopie du passeport français
- ou photocopie de la Carte Nationale d'Identité française
- ou photocopie de la carte consulaire

la photocopie du passeport du parent étranger

le livret de famille français ET la photocopie des pages déjà complétées (mariage, naissance)
OU si le mariage n'a pas été enregistré :

- original de l'acte de mariage apostillé et traduit par un traducteur agréé (ATA) s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais.

Cet acte ne sera pas retourné

- copie intégrale certifiée conforme de moins de 3 mois de l'acte de naissance du(des) parent(s) français actes-de-naissance.fr

- original ou copie intégrale certifiée conforme datée de moins de six mois de l'acte de naissance du parent étranger délivrée par les autorités locales du pays de naissance et traduction faite par un traducteur agréé (ATA) s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais.

Cet acte ne sera pas retourné sauf cas exceptionnel (s'agissant d'un acte non-américain particulièrement difficile à obtenir)

Si le mariage a été célébré aux Etats-Unis dans notre [zone de compétence](#), vous pouvez également faire une demande de transcription d'acte de mariage auprès de notre consulat

Une enveloppe pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte, dès que la transcription aura été effectuée, dans un délai de deux mois.

- pour les personnes résidentes aux Etats-Unis : une enveloppe « Priority Mail » ou « Priority Mail Express » format 12 1/2" x 9 1/2" affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse

Attention : nous n'acceptons plus les enveloppes FedEx ni UPS Ground

- pour les personnes résidentes en France : format C5 (162 x 229 mm) et affranchie au tarif « Lettre Prioritaire » en vigueur

- pour les personnes qui ne seraient résidentes ni en France, ni aux Etats-Unis : le Consulat général de France se chargera de l'acheminement



Tout dossier incomplet sera renvoyé

**DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE
D'UN ENFANT MINEUR DE PLUS DE 3 ANS DANS LES LIENS DU MARIAGE**

Je (Nous) soussigné(e)(s)
(Prénom(s) NOM(s) du/des parents **français**)
Email

Adresse.....

Téléphone.....

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de naissance dont copie ci-jointe délivrée le(moins de six mois), concernant mon (notre) enfant.

Je (Nous) réside(ons) hors de France et souhaite(ons) recevoir **un carnet de santé** pour l'enfant
 OUI NON

Je (Nous) souhaite(ons) que dans son acte de naissance français, mon (notre) enfant :

Porte le nom qui figure dans son acte de naissance étranger en application de l'article 311-24-1 du Code Civil, à savoir :

.....

Le nom de mon (notre) enfant comporte un tiret, j'ai(nous avons) pris connaissance des informations figurant sur le site internet du Consulat [CLIQUER ICI](#) J'ai lu, je coche

Porte le nom du père en application de l'article 311-21 du Code Civil, à savoir :

.....

Dans ce cas, j'ai (nous avons) pris connaissance des informations qui figurent sur le site internet du Consulat [CLIQUER ICI](#) J'ai lu, je coche

Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit, et que le choix du nom de mon (notre) enfant est définitif.

Je confirme avoir pris connaissance de la liste des documents figurant en dernière page de la présente demande et je joins cette liste au dossier en y ayant coché les documents transmis.

A, le

(Signature du ou des parent(s))¹ :

¹ **La signature du ou des parent(s) français est obligatoire**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENFANT	
Date et lieu de naissance	
Prénom(s) (mettre des virgules entre les prénoms ou un trait d'union pour les prénoms composés et indiquer les accents le cas échéant)	
NOM (souhaité dans l'acte français)	
Prénom(s) NOM du père	
Prénom(s) NOM de la mère	
Date et lieu du mariage des parents	
Nationalité de la mère au jour de la naissance	
Nationalité du père au jour de la naissance	